

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune se réunira en mairie en séance ordinaire le

Vendredi 3 avril 2026 à 19 h 00

ORDRE DU JOUR

- 1 - Approbation des deux procès-verbaux précédents
- 2 - Désignation des représentants aux organismes extérieurs
 - . Conseil d'Ecole
 - . Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire du secteur de La Ferté-Gaucher (SIVOS)
 - . Syndicat de Télévision
 - . Comité National d'Action Sociale (CNAS)
 - . Conseil Local de la Sécurité et de la Prévention de la Délinquance (CLSPD)
 - . Syndicat Départemental d'Electrification de Seine-et-Marne (SDESM)
 - . Syndicat mixte d'étude et de préfiguration du Parc Naturel Régional de la Brie et des deux Morins (PNR)
 - . Correspondant Défense
 - . Correspondant Incendie et Secours
 - . Correspondant Sécurité Routière
 - . Groupement d'Intérêt Public Ingénierie Départementale (ID 77)
 - . Groupement d'Intérêt Public Maximilien
 - . Délégué à la Protection des Données
 - . Association « Compagnons Papetiers de Crèvecœur et du Marais »
 - . Comité des Fêtes
 - . Référent forestier
 - . Référent Géo Ile-de-France
 - . SIVU de Gendarmerie
 - . Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)
 - . Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)
 - . Propositions pour les compétences de la Communauté de Communes des Deux Morin : COVALTRI 77 et S2e77
- 3 - Désignation des membres du Centre Communal d'Action Sociale
- 4 - Constitution des commissions municipales
- 5 - Constitution de la Commission d'Appel d'Offres
- 6 - Listes électorales - Constitution de la Commission de Contrôle
- 7 - Groupe de travail « Règlement intérieur du Conseil Municipal »
- 8 - Décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal
- 9 - Informations diverses

En Mairie, le 30 mars 2026

Le Maire,
Michael ROUSSEAU

